

Réseau régional de l'écologie industrielle territoriale (EIT) NOTE ACTU – Décembre 2017

Retour sur le lancement du réseau national EIT

Le 23 novembre dernier, l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ont lancé à Paris le réseau national de l'EIT. Environ 80 personnes avaient fait le déplacement, réunissant essentiellement des animateurs de démarches locales et praticiens (PNSI), mais aussi des associations, collectivités et bureaux d'étude.

Retour sur les annonces faites et les débats avec la salle.

La rencontre était animée par Cyrielle Borde et Thomas Gourdon, de l'ADEME nationale, ainsi que les interventions d'Anne Guillou, du CGDD (Ministère).

1. Retour sur presque 20 ans d'EIT en France...

En introduction, Thomas Gourdon est revenu sur l'histoire de l'EIT en France. Ainsi, deux grandes étapes sont derrière nous :

- Une phase *exploratoire*, avec notamment beaucoup de projets de recherche (ex : COMETHE) qui se sont appuyées sur les premières démarches de terrain (Ecopal à Dunkerque, Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube...)
- Puis une phase *expérimentale*, avec de nombreux projets sur le terrain (on en dénombre actuellement environ 60 en France), accompagnée en 2016-2017 par 3 grands développements qu'ont soutenu l'ADEME et le Ministère : le PNSI (pilote par l'Institut de l'Economie Circulaire) ; l'outil Act'if (par CCI France) ; et le référentiel ELIPSE (Orée).

Nous passons maintenant à une nouvelle étape, celle de la « *massification* ». L'objectif : embarquer plus de personnes et de territoires, et entrer dans une transition massive. Cela implique donc de nombreuses questions, et notamment celle de l'efficacité et de l'impact des démarches, mais aussi des enjeux de structuration, de travail collectif.

Or, à la différence d'autres thématiques (énergie climat par exemple), l'EIT ne fait pas l'objet d'un cadre ou d'une politique nationale. Il y a donc **une opportunité à mettre l'EIT à l'agenda politique** avec la feuille de route économie circulaire

Les délais sont serrés pour contribuer à cette feuille de route (cf. infra). Le réseau national EIT qui se lance aujourd'hui peut donc être une bonne caisse de résonance.

2. Elaboration de la feuille de route économie circulaire nationale

Anne Guillou, du CGDD, a ensuite présenté la démarche nationale - Feuille de route Economie Circulaire (« FREC » dans le jargon ministériel).

Contexte : la France s'est donné pour objectif la transition vers une économie circulaire (loi de transition énergétique LTECV, août 2015). Le programme du Président de la République vise en outre « une économie 100% circulaire ». Si l'on sait que cet objectif ne peut être atteint à l'échelle d'un mandat, il est néanmoins essentiel de mettre la France sur les rails de cette transition majeure.

Pour ce faire, le Plan Climat national publié en juillet 2017 annonçait qu'il y aurait une feuille de route économie circulaire en mars 2018. Pour ce faire, plusieurs étapes sont prévues :

- Le 24 octobre a été installé le comité de pilotage, sous l'égide de Nicolas Hulot et de Brune Poirson (Secrétaire d'Etat)
- Des ateliers sont organisés pas thématiques, en novembre et décembre (y compris un atelier prévu dans le cadre du réseau EIT le 12/12 prochain)
- 18 décembre : présentation du retour des ateliers et des contributions diverses
- Mi-janvier 2017 : 1^{er} projet de feuille de route mis en ligne pour consultation du grand public (cf. infra)
- 15 février : présentation du projet de feuille de route
- Mars 2018 : publication de la feuille de route

Méthode d'élaboration de la feuille de route :

- Une mission sur l'avenir des filières REP
- Plateforme participative de consultation du public (du 30/10 au 06/12)
www.consultation.economie.circulaire.gouv.fr
- 4 ateliers de travail (se réunissent chacun plusieurs fois):
 - EC et territoires : comment recycler 65% des déchets et diminuer de 50% la mise en décharge en 2025
 - Plastiques : les recycler à 100% en 2025
 - Produire et consommer durables (lien avec les « ODD » objectifs de développement durable : un compte-rendu de cet atelier sera fait à l'ONU pour contribution à l'ODD n°12)
 - Instruments économiques, fiscalité, financement
- Intégrer les contributions d'autres instances déjà existantes : Etats Généraux de l'Alimentation ; Conférences des Territoires, etc. ... et le réseau national EIT

3. Bilan des travaux 2015-2017 sur l'EIT par l'ADEME

Cyrielle Borde a présenté les enseignements des expérimentations nationales.

En synthèse, voici une vision des outils développés à date et disponibles :



Le PNSI a été expérimenté en Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie, Nouvelle Aquitaine, de juin 2015 à juin 2017). Bilan :

- Plus de 550 entreprises mobilisées
- 17 rencontres réalisées
- 138 synergies réalisées, permettant les impacts positifs suivants :
 - 25 000 t de déchets réutilisés ou recyclés
 - 2 163 t CO2 évitées
 - 7 millions d'€ de ventes additionnelles
 - 39 innovations

Les enseignements de cette expérimentation :

<p>Les plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pertinence de l'échelon régional - Une méthode efficace et rapide par ateliers - Une communauté de praticiens, de travail 	<p>Les moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un manque de méthode sur la phase d'accompagnement à la concrétisation des synergies
<p>Les leviers / conditions de succès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un intérêt réel pour une base de données nationale - Le rôle central de l'animateur territorial (multitâche) - 0,75 à 1 ETP par territoire (et 2 à 3 ans de visibilité nécessaire) - Besoin de compétences variées sur lesquelles les animateurs peuvent s'appuyer, et de relais auprès des entreprises 	

L'**outil Act'if** a été créé en 2014 par la CCI Tarn et Garonne, pour collecter et cartographier les données lors des visites en entreprise. L'ADEME a soutenu dès 2016 son déploiement national. Grâce à son moteur de recherche, l'outil cartographique ACTIF permet de rechercher un type de flux, sur un territoire ou bien autour d'un point donné, et de « créer » la synergie identifiée.

Impacts :

- 2 800 entreprises et plus de 9 500 flux référencés (doublement en 9 mois)
- 25 emplois créés et 47 préservés
- 437 000 € économisés
- plus de 11 millions d'€ de chiffre d'affaires générés.

Les actualités et développements à venir d'ACTIF :

- Lancement en février 2017 de la version 2 de l'outil, désormais quasiment diffusée à l'ensemble des régions, avec des référents régionaux
- En septembre 2017, publication de la **nomenclature des flux**, permettant à terme de travailler sur des formats d'échanges entre différents outils
- Ouverture d'ACTIF à des utilisateurs de type collectivités, moyennant le paiement d'une licence annuelle. Plusieurs expérimentations sont prévues en Grand Est et Occitanie au dernier trimestre 2017. (coût : entre 1800 et 4800 € / an pour la collectivité, selon le nombre d'entreprises).

Le **référentiel d'évaluation ELIPSE** a été mis en ligne il y a un an. Il comprend à date 350 inscrits et 27 projets EIT référencés.

- Prochains webinaires de sensibilisation à l'outil : 07/12/2017 ; 09/01 :2018 ; 06/02/2018 ; 06/03/2018
- Perspectives 2018 :
 - Campagne annuelle d'évaluation pour voir le degré de maturité de l'EIT en France
 - Objectif à terme : y avoir toutes les démarches EIT inscrites (le nombre de projets EIT fait partie des indicateurs nationaux d'Economie Circulaire du CGDD)

4. Les enseignements du questionnaire : les besoins pour le réseau national

Cyrielle Borde a présenté une analyse de la cinquantaine de réponses reçues.

Contexte : l'ADEME va continuer à soutenir l'EIT dans les années à venir, et cherche comment orienter au mieux son action, ses accompagnements. C'était notamment l'objet du questionnaire en ligne que de relever ces besoins.

Principaux freins au développement de l'EIT relevés :

- SAVOIR FAIRE «Manque outils communs pour REX» «manque de formation des animateurs» «Absence de réseau d'expertise nationale» «utilisation d'un logiciel commun pour dépasser les limites territoriales»
- CONVAINCRE «difficulté à mobiliser les entreprises (court-termiste, confidentialité, ...))» «manque d'information sur bénéfices économiques» «terminologie EIT peu comprise»
- PÉRENNISER «démarche long terme où le financement doit être assuré» ; «impliquer les développeurs économiques»
- INCITER/RÉGLEMENTER «pas de contraintes réglementaires / taxes suffisantes pour que les entreprises investissent sur l'EIT» ; «Sortie du statut de déchets»

5 axes ont été identifiés pour la généralisation de l'EIT en France :



5. Echanges sur les axes de travail du réseau national

Sur ces bases, des propositions pour le futur réseau national ont été faites par l'ADEME, et ont été des bases d'échanges avec la salle.

Objectifs du réseau national : Les missions du réseau national EIT seraient de :

- Rassembler la communauté EIT et favoriser le partage entre l'ensemble des acteurs (retours d'expérience, bonnes pratiques, innovations, etc.),

- Émettre des propositions sur les orientations pour déployer l'EIT,
- Évaluer annuellement le niveau de maturité de l'EIT.

Premières actions imaginées dans le cadre du réseau national :

- Rencontres surtout via des groupes de travail thématiques (3-4 fois par an), visites... et une rencontre collective annuelle L'ADEME va recruter début 2018 un « super-animateur » pour une mission de 2 ans, pour structurer et amplifier les échanges et animer le réseau national.
- Action de mise en visibilité de l'offre EIT « Made in France » : **création de supports présentant les bénéfices économiques et environnementaux.** → Des échanges ont porté sur : quelles cibles pour ces outils ? Faut-il utiliser un autre terme que « EIT » ?
- Animation de la communauté : vers **une plateforme nationale EIT** (sur économie-circulaire.org) qui s'articulera avec les communautés régionales existantes > un objectif annoncé de mutualisation de contenus entre ce qui est fait dans toutes les régions.
- Des articulations seront à construire aussi avec les réseaux A3P, ZGZD, TEPCV...
- Un projet de **cartographier l'offre de formation à l'EIT** de tous les acteurs.

> Echanges avec la salle :

Sur l'enjeu d'utiliser un terme plus accessible que « EIT » :

- Didier COUSIN (Président d'Ecopal) insiste sur l'approche *territoriale* de l'EIT – ce sont des emplois et de l'attractivité – il ne faut oublier pourquoi on mène ces démarches
- La CCI Alsace utilise la notion d'« industries collaboratrices »

Sur les outils locaux pouvant être mis à disposition, mutualisés dans le cadre du réseau :

- Dans le Grand Est, le réseau teste un Wiki autour des synergies (base de données régionale des praticiens, des compétences et des bureaux d'étude par thématique)
- Le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube propose des visites de site et un temps fort annuel : les Rencontres Francophones de l'EIT

Axe de travail sur la **massification des données** :

- Enjeu : comment atteindre une masse critique de données ?
- L'outil Act'if a une bonne emprise nationale et s'ouvre aux collectivités. D'autres plateformes se créent, certaines locales, d'autres nationales, certaines thématiques (BTP). Il s'agit souvent des plateformes d'échanges entre entreprises
→ un écosystème d'acteurs à faire vivre.
→ Enjeu : garantir la compatibilité des données entre outils pour interfaçage
- Parmi les actions proposées :
 - Vers une **nomenclature nationale des flux**, publique et partagée (en faire un groupe de travail)
 - Un groupe de réflexion dédié à la mutualisation des données (observatoires déchets, ICPE...)
 - Insertion dans les contrats de financements de l'ADEME d'une **clause imposant l'utilisation de la nomenclature nationale et de l'outil Act'IF.**

> Echanges avec la salle :

- Questionnement de certains : la massification des données est-elle nécessaire pour permettre une massification des synergies ?
- Des débats ont eu lieu sur l'orientation de ces outils : entre supports en *opendata* et versions privées en « laissant faire le marché » jusqu'à une solution dominante s'impose
- Questionnement sur LES bonnes échelles pour une massification : des données / des plateformes

Axe de travail **financement des démarches EIT et fiscalité**

- Etat des lieux : les modèles économiques actuels sont très dépendants de financements publics ; quelques expérimentations existent (Idée Alsace, ZIRI, etc.) mais

peu de démarches sont réellement autonomes. Beaucoup de propositions ont été remontées du questionnaire

- Questions relatives au financement et à la fiscalité :
 - TVA réduite pour l'investissement dans des projets de mutualisation
 - Subvention à l'investissement du matériel mutualisé
- Comment pérenniser le financement de l'EIT en France ?

> Echanges avec la salle :

- Ziri : l'incitation fiscale serait utile pour booster les adhésions à un club d'entreprise pour l'EIT
- Témoignage d'un acteur industriel : il faudrait ajouter les **questions assurantielles**, qui sont un grand frein

Axe de travail *Sortie du statut de déchet* : sujet revenu massivement comme un frein pour créer les synergies. → Le réseau peut faire remonter les freins à la mise en œuvre de synergies.

Axe de travail *Développer des approches sectorielles* :

- EIT et zones portuaires
- EIT et agro-alimentaire et agriculture
- Dans les ZA en création (aménagement)

> Premières propositions pour la feuille de route EC :

- Une seule plateforme de données nationale (mais débat sur outil Act'IF vs. Version ouverte) et une nomenclature commune
- Imposer des simplifications et facilitations des assurances
- Proposition de rappeler aux EPCI et Régions (lettre ministérielle) que l'EIT est de leur compétence (développement économique + environnement), qu'il est de leur devoir de la soutenir.

Dates à retenir :

- 12 décembre 2017 -15h30-17h15 - World Efficiency –Atelier réservé au réseau national EIT de co-construction collective des propositions pour la feuille de route Economie Circulaire
- **Prochaine réunion du réseau national : avril-mai 2018**

Pour contribuer à la feuille de route nationale :

www.consultation.economie.circulaire.gouv.fr

Les contributions spéciales EIT étaient attendues pour le 4 décembre... Pour les inspirés, possibilité d'envoyer vos contributions rapidement à cette adresse :

atelier-3-frec@developpement-durable.gouv.fr

objet du mail: EIT